Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES COTES D'ARMOR

FORMULAIRE

D'EVALUATION DES INCIDENCES NATURA2000

NATURA 2000

Pourquoi ?
Le présent document est utilisé comme suggestion de présentation pour une ***évaluation des incidences simplifiée****. Il peut aussi être utilisé pour réaliser l'évaluation préliminaire d'un projet afin de savoir si un dossier plus approfondi sera nécessaire.*

Evaluation simplifiée ou dossier approfondi ?
Le choix de la réalisation d'une évaluation simplifiée ou plus approfondie dépend des incidences potentielles du projet sur un site Natura 2000. Si le projet n'est pas susceptible d'avoir une quelconque incidence sur un site, alors l'évaluation pourra être simplifiée. Inversement, si des incidences sont pressenties ou découvertes à l'occasion de la réalisation de l'évaluation simplifiée, il conviendra de mener une évaluation approfondie.
Le formulaire d'évaluation préliminaire doit être conforme au contenu visé au R414-23-I du code de l'environnement et le « canevas dossier incidences » au R414-23-II et III et IV de ce même code.

Par qui ?
Ce formulaire est à compléter par le ***porteur du projet****, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : » ou trouver l'info sur Natura 2000? »). Lorsque le ou les sites Natura 2000 disposent d'un DOCOB et d'un animateur Natura 2000, le porteur de projet doit le contacter pour obtenir des informations sur les enjeux en présence. Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé dans le formulaire n'est pas connu.*

Pour qui ?
Ce formulaire, accompagné du dossier « projet », est à remettre au service administratif qui va instruire le dossier et fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

Définition :
L'évaluation des incidences est avant tout une démarche d'intégration des enjeux Natura 2000 dès la conception du plan ou projet. Le dossier d'évaluation des incidences doit être conclusif sur la potentialité que le projet ait ou pas une incidence significative sur un site Natura 2000.

Projet :
Le terme projet désigne autant des travaux qu 'une ou des installations.

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence.

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : Club Nautique de St Jacut de la Mer

Commune et département) : 22950 St Jacut de la Mer

Adresse : ZA Les Basses Terres

Téléphone : 06 83 87 35 32 Fax :

Email : club.nautique.saintjacut@gmail.com

Nom du projet : Rénovation du Club Nautique

A quel titre le projet est-il soumis à évaluation des incidences (ex : dossier soumis à notice d'impact ou : dossier soumis à autorisation d'occupation temporaire du domaine public) ? Projet situé sur un site NATURA 2000 (FR 5300012)

1 Description du projet, de l'installation ou de l'intervention

Joindre une description détaillée du projet ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire. Voir en Annexe 1.

a. Nature du projet, de l'installation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abattage d'arbres, création d'un sentier, terrasse, débit de boisson, tentes, etc...).

Installation de trois containers maritimes aménagés dans la partie supérieure de la Plage du Rougeret (au dessus de la laisse de PHM (Coefficient de VE). Ces trois containers auront une emprise au sol de 46,5 m². L'emprise totale, y compris les espaces de rangement s'élève à 68,21 m².

Cette installation est située dans le perimetre de l'AOT du

b. Localisation du projet par rapport au(x) site(s) Natura 2000 et cartographie

*Joindre dans tous les cas une **carte de localisation** précise du projet (emprises temporaires, chantier, accès et définitives...) par rapport au(x) site(s) Natura 2000 sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e. Si le projet se situe en site Natura 2000, joindre également **un plan de situation détaillé** (plan de masse, plan cadastral, etc.).*

Le projet est situé :

Nom de la commune : St Jacut de la Mer N° Département : 22

Lieu-dit :

En site(s) Natura 2000 X Ci joint en annexes :

- Annexe 2 : Carte marine du SHOM représentant les Bouées de Lanemeur et de l'Arguenon, l'île des Ebihens
- Annexe 3 : Carte cadastrale = Plage du Rougeret et son environnement
- Annexe 4 : Cartographie des protections du patrimoine naturel sur le Territoire du futur Parc Regional.

n° de site(s) : ..... (FR530001) Baie de Lancieux / de l'Argenon
n° de site(s) : ..... (FR53)

Hors site(s) Natura 2000 ☐ A quelle distance ?
A ..... (m ou km) du site n° de site(s) : ..... (FR53)
A ..... (m ou km) du site n° de site(s) : ..... (FR53)

c. Étendue/emprise du projet ou de l'intervention

Emprises au sol temporaire et permanente de l'implantation (si connue) : 68,2 (m2) ou classe de surface approximative (cocher la case correspondante) :

☐ < 100 m² ☐ 1 000 à 10 000 m² (1 ha)

☐ 100 à 1 000 m² ☐ > 10 000 m² (> 1 ha)

- Longueur (si linéaire impacté) : ..... (m) ou surface d'occupation : ..... (m2)
- Emprises en phase chantier : 100 m² (m) correspondant approximativement au porteur qui viendra livrer les containers.
- Aménagement(s) connexe(s) : Néant

Préciser si le projet, l'installation ou l'intervention générera des aménagements connexes (exemple : voiries et réseaux divers, parking, zone de stockage, etc.). Si oui, décrire succinctement ces aménagements.
Pour les interventions : infrastructures permanentes ou temporaires nécessaires, logistique,
Néant

Préciser les engins utilisés pour les travaux (type, marque, puissance, à pneus ou à chenilles, etc...) et le nombre de personnes prévues sur le chantier (le moins et le plus et la moyenne/jour).
Camion porteur capable de supporter la livraison de containers 6 x 3 m sur la pointe de la plage du Rougeret.

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux ou de l'intervention ou de l'installation:

- Projet : ☒ diurne ☐ nocturne

- Durée précise : .....(jours, semaine, mois)

–Horaires journaliers précis : .....

Ou
durée approximative en cochant la case correspondante :
☒ < 1 mois (de l'ordre de 1 semaine) ☐ 1 an à 5 ans
☐ 1 mois à 1 an ☐ > 5 ans

- Période précise si connue : Pierre avril ou mai 2019 (de tel mois à tel mois)
Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :
☒ Printemps ☐ Eté ☐ Automne ☐ Hiver

- Fréquence : Sans objet, une fois l'installation terminée (cf la présentation du projet en annexe 1)

☐ chaque année

☐ chaque mois

☐ autre (préciser) :

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...). Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

* L'installation n'est pas reliée au réseau d'eau : pas de rejet
* Un raccordement EDF est en cours d'examen : un point d'alimentation est situé à proximité immédiate (N.B. : lors l'immersion d'un PC)
* L'installation ne comprend aucun stockage d'hydrocarbures

f. Incidence sur la sécurité

Préciser si le projet générera un danger vis à vis des utilisateurs, des usagers, des personnels, etc... décrire sommairement les mesures prises.

* Procédures incendie : présence d'extincteurs ad hoc dans l'installation
* Affichage des règles de sécurité conformément au Code du Travail
* Les hydrocarbures nécessaires aux moteurs des annexes de sécurité sont stockés hors site, dans un lieu équipé d'un bac de rétention.

g. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet. 72.514 € TTC

Coût global du projet : .....

ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

☐ < 5 000 €

☐ de 5 000 à 20 000 €

☑ de 20 000 € à 100 000 €

☐ > à 100 000 €

2 Définition et cartographie de la zone d'influence du projet

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur une carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème. Cartographie : cf annexes 2, 3 et 4.

☐ Rejets dans le milieu aquatique

☐ Pistes de chantier, circulation

☐ Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)

☐ Poussières, vibrations

☐ Pollutions possibles

☐ Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation

☐ Bruits

☐ Autres incidences : .....

L'installation n'induira aucune perturbation d'espèces sur la zone d'implantation, ni dans sa zone d'influence. En particulier, le porteur du projet n'ignore pas la proximité de la zone de la Colombière (ZNIEFF) : réserve ornithologique pour nidification de sternes, canards, pierre garins et bugalls.

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet sur cette zone.

PROTECTIONS :

Le projet est situé en :

- ☐ Réserve Naturelle Nationale
- ☐ Réserve Naturelle Régionale
- ☐ Parc National
- ☐ Arrêté de protection de biotope
- ☐ Site classé
- ☐ Site inscrit
- ☐ PIG (projet d'intérêt général) de protection
- ☐ Parc Naturel Régional
- ☒ ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique)
- ☐ Réserve de biosphère
- ☐ Site RAMSAR

Commentaire : le projet n'est pas situé à l'intérieur de la ZNIEFF (de la Colombière), mais en zone bordante (cf. carte Annexe 4)

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- ☐ Aucun
- ☐ Pâturage / fauche
- ☐ Chasse
- ☐ Pêche
- ☒ Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...) Activités nautiques : voile et paddle
- ☐ Agriculture
- ☐ Sylviculture
- ☐ Décharge sauvage
- ☐ Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- ☐ Cabanisation
- ☐ Construite, non naturelle : .....
- ☐ Autre (préciser l'usage) : .....

Commentaires : L'installation sera située (comme l'actuelle cabane) sur une plage de sable, au delà de la limite supérieure de lause de BM (coef. 95), c'est à dire en zone non inondée. En outre, l'emprise au sol (68 m², dont 46 m² construits) est négligeable au regard des 16,77 ha (catégorie III a) de "Bancs de sable à faible couverture d'eau marine) répertoriés dans le descriptif de la zone FR5000012 (Baie d'Arcachon (Arguenon)

MILIEUX NATURELS ET ESPECES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Photo 1 : Positionnement des locomo de l'école de Voile sur la Plage du Roz gerer (Annexe 5)
Photo 2 : .....
Photo 3 : .....
Photo 4 : .....
Photo 5 : .....
Photo 6 : .....

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL		Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts	pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre :		
Milieux forestiers	forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre :		
Milieux rocheux	falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre :		
Zones humides	fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre :		
Milieux littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre :	X	46 m² construits, (1) dont susceptibles d'impactés ou vitre de la catégorie 1110 (bancs de sable à faible couverture marine)
Autre type de milieu	.....		

(1) Sur le 1627 ha identifiés en 1110 dans la FR 53000.12

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

Remplissez en fonction de vos connaissances : A priori sans objet

GROUPES D'ESPÈCES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles			
Crustacés			
Insectes			
Mammifères marins			
Mammifères terrestres			
Oiseaux			
Plantes			
Poissons			

4 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

(1) Une emprise modeste, 66 m² à rapprocher des 42 m² existants) sur les 1,1027 ha de la zone.
(2) Centre, présence à proximité d'une ZNIEFF (la Calmbière), bien connue des usagers (en pourvoyeur bénévoles et moniteurs) du club nautique.
(3) Une haie de 1m est située en aval de l'emplantation
(4) Un rapport PMR synthétique qui sera stocké hors période d'utilisation dans le hangar du club
(5) Aucun risque de pollution lié au rejet d'eaux usées (absence) ou d'hydrocarbures (stockés hors site)

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

Aucune, dans la limite de la colombière.

Perturbations possibles des espèces dans leur fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...):

Aucune, dans la limite de la colombière

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.
A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :
- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence, c'est à dire des effets significatifs dommeageables pendant ou après sa réalisation sur l'état de conservation des habitats naturels et des espèces ?

☒ **NON** : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

Exposé sommaire des raisons pour lesquelles le projet n'a pas d'incidences :
- Une surface extrêmement modeste
- Aucune perturbation à craindre sur une quelconque espèce d'interet communautaire

☐ **OUI** : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus approfondi doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : St Jacut de la Mer Le (date) : 10/01/2019

Signature : cachet : Club Nautique Saint Jacut de la Mer

Club Nautique Saint Jacut de la Mer
Z.A Les Basses Terres
22750 Saint Jacut de la Mer
Tél. 06 83 67 35 32
SIRET: 383 590 767 000 18

Ou trouver l'information sur Natura 2000 ?

*- Dans l' « **Indispensable livret sur l'évaluation des incidences Natura 2000** » :*

Sur le site internet de la DREAL :
http://www.developpement-durable.gouv.fr

*- Information cartographique **(CARMEN) :***

Sur le site internet de la DREAL :
http://carmen.developpement-durable.gouv.fr

*- Dans le **DOCOB** (document d'objectifs) lorsqu'il est élaboré :*

Sur le site internet de la DREAL :
http://www.bretagne.ecologie.gouv.fr

***- Géoportail** : périmètre des sites*
http://www.geoportail.fr

*- Dans le **Formulaire Standard de Données** du site :*

Sur le site internet de l'INPN :
http://inpn.mnhn.fr (Programmes > Recherche de données Natura 2000)

*- Auprès de l'**animateur** du site :*

Sur le site internet de la DREAL :
http://www.bretagne.developpement-durable.gouv.fr

*- Auprès de la **Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)** du département 22*